
**Textiles — Analyse chimique
quantitative —**

Partie 20:

**Mélanges d'élasthane et de certaines
autres fibres (méthode à la
diméthylacétamide)**

iTeh STANDARD PREVIEW

(standards.iteh.ai)

Textiles — Quantitative chemical analysis —

*Part 20: Mixtures of elastane and certain other fibres (method using
dimethylacetamide)*

ISO 1833-20:2009

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fbd1cd27-30eb-43ef-b968-9105ddacf80e/iso-1833-20-2009>



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 1833-20:2009](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fbd1cd27-30eb-43ef-b968-9105ddacf80e/iso-1833-20-2009)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fbd1cd27-30eb-43ef-b968-9105ddacf80e/iso-1833-20-2009>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2009

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 1833-20 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 38, *Textiles*.

Cette première édition de l'ISO 1833-20, conjointement avec l'ISO 1833-1 à l'ISO 1833-19 et l'ISO 1833-21 à l'ISO 1833-24, annule et remplace l'ISO 1833:1977 qui a fait l'objet d'une révision technique.

L'ISO 1833 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Textiles — Analyse chimique quantitative*:

- *Partie 1: Principes généraux des essais*
- *Partie 2: Mélanges ternaires de fibres*
- *Partie 3: Mélanges d'acétate et de certaines autres fibres (méthode à l'acétone)*
- *Partie 4: Mélanges de certaines fibres protéiniques et de certaines autres fibres (méthode à l'hypochlorite)*
- *Partie 5: Mélanges de viscose, cupro ou modal et de fibres de coton (méthode au zincate de sodium)*
- *Partie 6: Mélanges de viscose ou de certains types de cupro, modal ou lyocell et de fibres de coton (méthode à l'acide formique et au chlorure de zinc)*
- *Partie 7: Mélanges de polyamide et de certaines autres fibres (méthode à l'acide formique)*
- *Partie 8: Mélanges de fibres d'acétate et de triacétate (méthode à l'acétone)*
- *Partie 9: Mélanges de fibres d'acétate et de triacétate (méthode à l'alcool benzylique)*
- *Partie 10: Mélanges de triacétate ou de polylactide et de certaines autres fibres (méthode au dichlorométhane)*
- *Partie 11: Mélanges de fibres de cellulose et de polyester (méthode à l'acide sulfurique)*

ISO 1833-20:2009(F)

- *Partie 12: Mélanges d'acrylique, certains modacryliques, certaines chlorofibres, certains élasthannes et de certaines autres fibres (méthode au diméthylformamide)*
- *Partie 13: Mélanges de certaines chlorofibres et de certaines autres fibres (méthode au sulfure de carbone/acétone)*
- *Partie 14: Mélanges d'acétate et de certaines chlorofibres (méthode à l'acide acétique)*
- *Partie 15: Mélanges de jute et de certaines fibres animales (méthode par dosage de l'azote)*
- *Partie 16: Mélanges de fibres de polypropylène et de certaines autres fibres (méthode au xylène)*
- *Partie 17: Mélanges de chlorofibres (homopolymères de chlorure de vinyle) et de certaines autres fibres (méthode à l'acide sulfurique)*
- *Partie 18: Mélanges de soie et de laine ou poils (méthode à l'acide sulfurique)*
- *Partie 19: Mélanges de fibres de cellulose et d'amiante (méthode par chauffage)*
- *Partie 20: Mélanges d'élasthane et de certaines autres fibres (méthode à la diméthylacétamide)*
- *Partie 21: Mélanges de chlorofibres, certains modacryliques, certains élasthannes, acétates, triacétates et de certaines autres fibres (méthode à la cyclohexanone)*
- *Partie 24: Mélanges de polyester et de certaines autres fibres (méthode au phénol et au tétrachloréthane)*

Les parties suivantes sont en cours d'élaboration:

- *Partie 22: Mélanges de viscose ou de certains types de cupro, modal ou lyocell et de fibres de lin (méthode à l'acide formique et au chlorure de zinc)*
- *Partie 25: Mélanges de polyester et d'autres fibres (méthode à l'acide trichloracétique et au chloroforme)*

La Partie 23 de l'ISO 1833 intitulée *Mélanges de polyéthylène et de polypropylène (méthode à la cyclohexanone)* a été retirée par le comité technique ISO/TC 38.

Textiles — Analyse chimique quantitative —

Partie 20:

Mélanges d'élasthanne et de certaines autres fibres (méthode à la diméthylacétamide)

AVERTISSEMENT — La présente partie de l'ISO 1833 nécessite l'utilisation de substances et/ou la mise en œuvre de modes opératoires qui peuvent être préjudiciables à la santé et à l'environnement si les précautions appropriées ne sont pas prises. Elle fait uniquement référence à l'aptitude technique et ne dispense aucunement l'utilisateur de satisfaire à tout moment aux obligations légales en matière de santé, de sécurité et d'environnement.

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 1833 spécifie une méthode utilisant la diméthylacétamide pour déterminer le pourcentage d'élasthanne, après élimination des matières non fibreuses, dans des textiles réalisés à partir de mélanges binaires de certaines fibres d'élasthanne avec des fibres de coton, de viscose, de cupro, de modal, de polyamide, de polyester ou de laine.

Cette méthode n'est pas applicable en présence de fibres d'acrylique.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fbd1cd27-30eb-43ef-b968-9105ddacf80e/iso-1833-20-2009>

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 1833-1:2006, *Textiles — Analyse chimique quantitative — Partie 1: Principes généraux des essais*

3 Principe

La fibre d'élasthanne est dissoute à partir d'une masse anhydre connue du mélange, avec de la diméthylacétamide (DMA). Le résidu est recueilli, lavé, séché et pesé. Sa masse, corrigée si nécessaire, est exprimée en pourcentage de la masse anhydre du mélange. Le pourcentage d'élasthanne est obtenu par différence.

4 Réactifs

Utiliser les réactifs décrits dans l'ISO 1833-1 ainsi que le réactif spécifié en 4.1.

4.1 Diméthylacétamide (DMA)

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ — Il convient de garder à l'esprit les effets nocifs de ce réactif et toutes les précautions doivent être prises lors de son utilisation.

5 Appareillage

Utiliser l'appareillage décrit dans l'ISO 1833-1 ainsi que l'appareillage décrit en 5.1 et 5.2.

5.1 Fiole conique, de capacité minimale de 250 ml, munie d'un bouchon en verre.

5.2 Appareil de chauffage, capable de maintenir la température de la fiole conique entre 60 °C et 65 °C.

6 Mode opératoire d'essai

Appliquer le mode opératoire général décrit dans l'ISO 1833-1, puis procéder comme suit.

Placer l'éprouvette dans la fiole conique.

Ajouter 150 ml de DMA par gramme d'éprouvette.

Agiter afin de mouiller l'éprouvette.

Laisser reposer au moins 30 min dans un bain-marie à 60 °C en agitant par intervalles.

Filtrer le contenu de la fiole conique à l'aide d'un creuset filtrant (ISO 1833-1:2006, 6.1) taré et transférer les éventuelles fibres résiduelles dans le creuset en rinçant la fiole conique avec de la DMA.

Vider le creuset par aspiration et laver à l'eau. Ne pas appliquer l'aspiration jusqu'à ce que le liquide de lavage se soit écoulé par gravité.

Finalement, vider le creuset par aspiration, sécher le creuset et le résidu, les refroidir et les peser.

7 Calcul et expression des résultats

Calculer les résultats conformément aux instructions de l'ISO 1833-1:2006, Article 10.

La valeur de d (facteur de correction de la variation de masse du composant insoluble dans le réactif) est 1,00, excepté pour la laine dont la valeur de d est 1,01 et pour le coton dont la valeur de d est 1,02.

8 Fidélité

Pour un mélange homogène de matières textiles, les limites de confiance des résultats obtenus selon cette méthode ne sont pas supérieures à ± 1 % pour un niveau de confiance de 95 %.

Bibliographie

- [1] ISO 2076, *Textiles — Fibres chimiques — Noms génériques*
- [2] ISO 6938, *Textiles — Fibres naturelles — Noms génériques et définitions*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 1833-20:2009](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fbd1cd27-30eb-43ef-b968-9105ddacf80e/iso-1833-20-2009)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fbd1cd27-30eb-43ef-b968-9105ddacf80e/iso-1833-20-2009>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 1833-20:2009

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fbd1cd27-30eb-43ef-b968-9105ddacf80e/iso-1833-20-2009>

ICS 59.060.01

Prix basé sur 3 pages